

Comité consultatif Jeunesse

Mission

Le Comité a pour mandat d'étudier toute question déterminée par le Comité exécutif relativement aux enjeux et aux préoccupations de la jeunesse lavalloise dans les actions de la Ville.

Le Comité formule des avis ou des recommandations au Comité exécutif sur toute autre question que le Comité juge à propos dans le cadre de son mandat.

Responsabilités des membres

Dans le cadre de leur mandat, les membres ont la responsabilité de :

- Prendre connaissance des dossiers soumis au Comité;
- Partager leurs connaissances sur les sujets abordés lors des réunions;
- Participer activement aux séances du Comité et à l'atteinte de ses objectifs;
- Sensibiliser et informer les instances municipales sur les enjeux de la jeunesse lavalloise;
- Proposer des solutions afin de répondre aux besoins de la jeunesse lavalloise qui auront été identifiés dans une perspective municipale;
- Formuler des recommandations au Comité exécutif.

Rémunération

Aucune

Durée du mandat

Le mandat des membres est de 2 ans, renouvelable.

Date d'entrée en fonction

Automne 2020

Composition

5 à 7 membres.

Profil recherché

La Ville de Laval recherche un(e) jeune lavallois(e) pour devenir membre du Comité. Tous les membres sont choisis sur la base de la diversité d'expériences personnelles et d'expertises professionnelles.

Nombre de rencontres annuelles

Entre six (6) et douze (12) rencontres.

Nous joindre

Secrétariat de la gouvernance

[1200, boulevard Chomedey](#)

Bureau 600

C.P. 422

Succursale Saint-Martin

Laval (Québec) H7V 3Z4

Téléphone : 450 978-5866

Télécopieur : 450 978-5871

Courriel : secretariatgouvernance@laval.ca

Pour plus d'informations sur l'appel de candidatures, veuillez consulter la page Web du Secrétariat de la gouvernance à l'adresse suivante : <https://www.laval.ca/Pages/Fr/A-propos/secretariat-gouvernance.aspx>